



INSCRIPTION saison 2024/ 2025 Marche Nordique

Nom : Prénom :

Sexe (M/F) : Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel. Portable : Profession :

Email (en majuscules) :

Montant Versé : préciser le nombre de chèques : (*maximum 3 /Merci d'arrondir le montant , pas de centimes*)

Nom de la Banque : Numéro des chèques :

demande attestation CE

Droit à l'image

J'autorise expressément l'ACH à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation aux entraînements, aux courses ou aux stages sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

OUI

NON

Sécurité :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des consignes de sécurité en lien sur le blog de la marche nordique de l'ACH :

http://data.over-blog-kiwi.com/0/68/69/47/20200402/ob_0197ba_reglement-interieur-de-l-ach.pdf

NOTE : Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année sportive **sauf cas de force majeure** (maladie grave attestée par certificat médical, déménagement)

Fait à : le : Signature :

Pièces à joindre

- **attestation** de réponses **négatives** au questionnaire de santé . Le questionnaire est CONFIDENTIEL, **merci de ne pas le joindre.** **Si vous avez répondu OUI à une des questions, fournir un certificat médical .**
- Le règlement de l'inscription à l'ACH par chèque(s) (à l'ordre de l'Athlétic Club Herblinois).
- Une enveloppe timbrée à votre adresse (pour envoi carte adhérent)

ATTENTION : Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Apportez : votre bulletin d'inscription signé + votre règlement + votre attestation là la permanence du 11 septembre.

OU envoyez votre dossier **complet (+ une enveloppe timbrée à votre adresse)** à : E. Lados, 8 rue des quarante journaux 44220 COUERON à **partir du 2 septembre** (reprise de la marche nordique le 9 septembre)